

Publics Formation continue éligibles à la bourse Erasmus+

Etudiant inscrit en DU (ou un INTERNE)

Stage de 2 mois minimum en Europe

Stage obligatoirement prévu au règlement du DU/DIU

Même si l'étudiant a déjà effectué une mobilité Erasmus (avec ou sans financement) pendant son 2e cycle

Stagiaire de la formation professionnelle diplômé de moins d'un an=
jeune diplômé de l'Enseignement supérieur dont la période de mobilité est encore
encadrée par son établissement d'origine

donc => Médecin diplômé de moins d'un an encore éligible

Listes des pays concernés par le programme Erasmus+

Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique

Macédoine, Grèce

République Tchèque, Slovaquie, Islande

Royaume Uni, Irlande

Norvège, Suède, Finlande, Danemark

Les Pays Baltes

Italie, Espagne, Portugal,

Slovénie, Croatie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Pologne



Contact Relations internationales pôle santé

Pour le dépôt de demandes de financements Erasmus + uniquement

emeline.simien@univ-grenoble-alpes.fr